

Encadrement de formation en installation et maintenance de Chauffe-eau solaire individuel



Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les techniques d'installation de chauffe-eau solaires individuels.
- Assurer des formations à des professionnels de terrain possédant les pré-requis nécessaires pour dimensionner, installer et assurer la maintenance de chauffe-eau solaires individuels.
- A l'issue de la formation, les apprenants devront être capables de maîtriser et enseigner les points suivants :
 - Conseiller son client sur les plans techniques, financiers et divers.
 - Concevoir et dimensionner une installation CESI.
 - Organiser les points clés de la mise en œuvre et de la mise en service, être capable de les expliquer à son interlocuteur.
 - Planifier la maintenance de l'exploitation.

Public

Personnel technique ou formateur dans le domaine du bâtiment.

Pré-requis

Tout formateur, ayant des connaissances préalables en plomberie et en solaire thermique, doit valider a minima un point de chacun des 4 pré-requis suivants :

- **Connaissances pédagogiques**
 - 15 jours dans les 12 derniers mois (attestation de l'organisme).
 - Avoir suivi une formation en pédagogie (5 jours dans les 12 derniers mois).
- **Connaissances techniques générales**
 - Diplôme niveau 5 (plomberie, chauffage, génie climatique).
 - Expérience (chantier, formation, bureau d'étude) de 3 ans minimum dans le domaine plomberie, chauffage ou génie climatique.
- **Connaissances techniques spécifiques**
 - Avoir suivi une formation en solaire thermique (exemple : stage Tecsol, stage « Chauffe-eau solaire individuel » pour installateur, etc.)
 - Avoir réalisé 5 installations de CESI dans les 3 dernières années.
 - Etre titulaire d'une formation spécialisée dans les énergies renouvelables (titre, diplôme, VAE, etc.)
 - Avoir animé a minima 3 sessions dans les 12 derniers mois sur la thématique du chauffe-eau solaire individuel.
- **Connaissances du référentiel de formation « Chauffe-eau solaire individuel » de Qualit'EnR**
 - Avoir suivi la formation « Chauffe-eau solaire individuel » de Qualit'EnR.



Recommandation

Dans tous les cas, Qualit'EnR recommande fortement aux candidats d'avoir une expérience chantier préalable d'installation de systèmes de chauffe-eau solaire individuels, pour pouvoir s'approprier le référentiel de formation « Chauffe-eau solaire individuel » de Qualit'EnR.

Durée & période

- 3 jours de 8 heures + ½ journée de jury, soit 28 heures par stagiaire
- Le planning de cette formation est disponible à l'adresse suivante : <http://www.formation-enr.org>
- Inscription possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la session, sous condition de place disponible

Moyens pédagogiques, techniques & d'encadrement

- **Modalités**
 - L'encadrement de formation en installation et maintenance de Chauffe-eau solaire individuel est organisé pour 10 stagiaires maximum.
- **Moyens pédagogiques**
 - Le support de formation est fourni à tous les stagiaires avant la formation.

◦ La formation comprend plusieurs mises en situation pour la réalisation de travaux pratiques sur une plateforme pédagogique.

◦ Les stagiaires seront amenés à présenter chacun leur tour une partie du référentiel de formation devant les autres candidats.

- Moyens d'encadrement

◦ Experts en chauffe-eau solaire individuels de Qualit'EnR, avec une forte expérience de chantier et de formation.

- Matériels

◦ La plateforme pédagogique possède tous les éléments conformes au cahier des charges de formation « Chauffe-eau solaire individuel » de Qualit'EnR.

Contenu

- Contexte réglementaire et marché du CESI
- Gisement solaire
- Principes généraux et fonctionnement du CESI
- Incitations financières et dossier administratif à remettre au client
- Dimensionnement d'une installation CESI et paramètres conditionnant les performances
- Installation des éléments du CESI (capteur, circuit, organe de sécurité)
- Mise en service de l'installation et régulation
- Entretien et maintenance
- Diagnostic des pannes

Évaluation & suivi

- Evaluation

- Passage d'un QCM de validation. L'échec à ce QCM (note strictement inférieure à 24/30) est éliminatoire.
- Passage devant un jury : présentation d'une partie de la formation destinée aux professionnels de l'installation de CESI, et réponses aux questions du jury, composé d'un formateur et d'un installateur référents.

Le jury aura pour objectif d'évaluer les connaissances techniques du stagiaire, sa maîtrise du référentiel « Chauffe-eau solaire individuel », sa capacité à présenter le contenu du référentiel ainsi que la qualité des réponses aux questions du jury.

- Suivi

- Convention de formation envoyée à chaque stagiaire avant la tenue du stage.
- Feuille de présence émargée par les stagiaires et le formateur.
- Questionnaire d'évaluation du stage rempli par chaque stagiaire à la fin de la formation.
- Attestation de stage transmise à chaque stagiaire après la formation
- Résultats envoyés à chaque stagiaire après la formation.

- Sanction visée

- Dans le cas où le formateur réussit l'évaluation, il recevra une attestation d'agrément de Qualit'EnR pour la formation « Chauffe-eau solaire individuel », valable 4 ans.

Coût

1 500 € HT par personne pour les 4 jours

250 € HT par personne pour un passage en jury de ratrappage ou en candidat libre

Inscription

Faire une demande (personne en situation de handicap : contacter le référent handicap lors de l'inscription) :

- par courriel : formation@qualit-enr.org
- par téléphone : 01 48 78 21 23
- par fax : 01 42 46 13 45



Référent pédagogique et handicap : Maxence Olivard

Association Qualité Énergies Renouvelables
24 rue Saint Lazare
75009 PARIS
www.qualit-enr.org

SIRET : 489 907 360 000 49

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43 954 75 auprès du Préfet de Région d'Île-de-France.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.